



DOSSIER P. 10

LES PREMIERS AXES DE TRAVAIL DU MANDAT

une **Comme** **nouvelle**

ACTUALITÉS
DOSSIER
CULTURE
À L'ÉCOLE
À L'ASSO
ILS & ELLES





Mardi 1^{er} septembre 2020
Rentrée des classes

Une rentrée particulière pour 630 enfants cette année, avec des remerciements appuyés aux enseignants qui s'adaptent quotidiennement à l'évolution des contraintes sanitaires.



Samedi 12 septembre 2020
Forum des associations

Le forum a réuni les associations de la commune, qui ont pu présenter leurs activités au public venu nombreux.



Samedi 19 septembre 2020
Journées européennes du patrimoine

Tout au long de la journée, visites libres et guidées par Monsieur Flament du cabinet Archicube ont permis aux habitants de découvrir la nouvelle école du Mâcle.



P. 10 | DOSSIER

Les premiers axes de travail
du mandat

P. 17 | CULTURE

Dag [dé]colle



P. 18 | À L'ÉCOLE !

L'école pour la vie

P. 20 | À L'ASSO !

Naturellement son genre

P. 25 | ILS & ELLES

Camille Penon, l'âme de Tapon



Comme une nouvelle

Le magazine municipal des Abrets en Dauphiné
n° 14 | automne 2020

Mairie des Abrets en Dauphiné - Service communication, 1 place
Éloi Cuchet 38490 Les Abrets en Dauphiné | 04 76 32 04 80
Directeur de la publication : Benjamin Gastaldello, Maire
Comité de rédaction : Commission communication
Maquette, mise en page, rédaction : Yaelle Ollinet | Crédits
photos : Yaelle Ollinet, DR, freepik.com | Relecture : Claudine
et Jean-Loup Claperon
Imprimé à base d'encre végétale sur papier recyclé Nautilus
par l'imprimerie Fagnola - Tiré à 3300 exemplaires - octobre
2020 | Distribution Mairie des Abrets en Dauphiné | Dépôt légal
2018 - ISSN 2724-9174



Benjamin GASTALDELLO

Maire des Abrets en Dauphiné

L'arrivée de notre nouvelle équipe municipale se fait dans un contexte particulier. Nous vivons tous une période singulière, tant la situation sanitaire nous contraint à adapter nos habitudes pour nous préserver les uns et les autres. Cette période a mis en évidence la solidarité, l'entraide et la proximité que nous sommes en capacité d'entretenir au quotidien pour savourer ce bien vivre ensemble qui fait société.

Cette crise sanitaire ne durera pas toujours et souhaitons que bientôt nous puissions retrouver nos habitudes sociales tout en gardant le soin de l'autre que nous avons développé. Consommer local, se soucier de nos voisins, échanger sur nos difficultés ne peuvent qu'être des éléments positifs à long terme.

Notre équipe municipale, forte de ces valeurs, est d'ores et déjà au travail sur différentes thématiques, dont vous découvrirez les premières orientations dans les pages suivantes.

Nous souhaitons, à vos côtés, pérenniser les initiatives positives existantes et développer les motifs de vous savoir heureux et épanouis de vivre, ensemble, aux Abrets en Dauphiné.

Pour cela, de nombreuses réflexions sont à mener, en concertation avec vous. Les portes de vos mairies sont ouvertes, venez entamer un dialogue constructif avec vos élus.

Merci de votre lecture et très bel automne aux Abrets en Dauphiné.



Une naissance, un arbre

Nous mésestimons souvent ce que les arbres font pour nous. Leurs racines préviennent l'érosion des sols, leur feuillage apporte une ombre naturelle, les arbres absorbent le CO₂ lors de la photosynthèse ce qui compense les émissions de gaz.

Malgré les dégâts des sécheresses à répétition, les forêts françaises demeurent en bonne santé.

Ce n'est pas le cas de toutes les forêts à l'échelle mondiale. Il reste nécessaire de continuer à planter des arbres, afin d'armer le planète face aux changements climatiques.

Afin de réaffirmer les choix municipaux en matière environnementale et écologique, le Conseil municipal a pris la décision de planter un arbre pour chaque naissance d'enfant domicilié sur la commune.

En moyenne, 50 naissances sont déclarées chaque année aux Abrets en Dauphiné.

Chaque automne, période la plus favorable pour un enracinement optimal des végétaux, seront plantés autant d'arbres que de naissances.

Les végétaux, fruitiers ou arbres d'ornement, s'intégreront à une démarche d'aménagement ou de reboisement de notre territoire.



913

C'est le nombre de paniers garnis de produits frais issus des commerces locaux que les agents de la Mairie, aidés de bénévoles, ont distribué pendant la période du confinement aux personnes de plus de 65 ans et personnels soignants de la commune. Cette initiative, dont la participation financière de la commune s'élève à un peu moins de 10 000 €, a permis aux bénéficiaires de rester chez eux et de respecter pleinement les contraintes sanitaires.



Ateliers numériques, c'est reparti !

La MJC des Abrets, avec son espace de vie sociale (EVS), propose des ateliers d'initiation numérique itinérants et gratuits en partenariat avec la commune.

Vous rencontrez des difficultés dans la configuration de votre boîte mail ou dans l'installation ou l'utilisation d'une appli ?

Rendez-vous dans votre mairie déléguée avec votre matériel pour trouver, auprès d'un professionnel, des solutions autonomes à votre pratique.

Plus d'informations et calendriers des ateliers dans vos mairies déléguées, sur le site de la commune ou au 04 76 32 04 80.



Merci !

La Municipalité remercie l'ensemble des bénévoles qui, pendant la période du confinement et encore aujourd'hui, ont œuvré et continuent à participer à des actions solidaires.

Merci aux couturiers et couturières bénévoles qui ont découpé, assemblé et cousu des masques en tissu lavables pour nos aînés dans un premier temps et pour l'ensemble de la population ensuite.

Merci à toutes les initiatives méconnues, merci à tous et continuez de respecter les consignes sanitaires, respect qui ne donne que plus d'impact à votre investissement au service des autres.

Dans le cadre d'une journée dédiée, les élus du Conseil municipal et les agents municipaux ont pu échanger sur les modalités de leur collaboration pendant les années à venir.

La matinée fut l'occasion pour les élus de se familiariser avec les cadres légaux propres au fonctionnement d'une collectivité territoriale (finances publiques, urbanisme, ressources humaines...).

Un repas partagé avec l'ensemble du personnel communal a permis de faire connaissance et de développer des liens informels quand l'après-midi a été consacrée à un approfondissement des missions de chaque domaine (administratif, technique et scolaire) entre élus et agents.

La journée supervisée par Benjamin Gastaldello, Maire des Abrets en Dauphiné, Dominique Berti, directeur général des services et Nathalie Franco, directrice des ressources humaines, a été ponctuée de projections sur la mise en œuvre des projets de la Municipalité.



Rencontre élus-agents

Les Conseils municipaux ont lieu à fréquence régulière, généralement un lundi soir à 20h30 à la salle des fêtes, de manière mensuelle.

Les séances du Conseil municipal sont ouvertes à tous. Vous êtes les bienvenus pour y assister.

Dates et comptes-rendus de séances sur www.les-abrets-en-dauphine.fr.

On se gare !

Chemin Doutan, retrouvez un parking à deux pas du centre-ville et de ses commerces.

Doté de 42 places et d'une aire de stationnement de 20 places pour les adeptes de covoiturage, cet espace se compose d'une voie de circulation réalisée en stabilisé poreux. Les places, quant à elles sont en pelouse renforcée.

Le parking Doutan est assurément le meilleur réflexe stationnement à adopter pour accéder au centre des Abrets !



Ça roule...

Après un semestre de travaux, le pump track situé au parc Bisso, est ouvert au public.

À condition que vous soyez bien équipé (casque, coudières, genouillères...), cette piste est consacrée à la pratique de tout véhicule roulant non motorisé (trottinette, skate board, BMX...).

Elle comporte trois niveaux de difficultés et devrait ravir les novices comme les avertis.

Accessible aux personnes à mobilité réduite, ce pump track a été dessiné par Alp'Études et réalisé par Carrey TP.



Distribution solidaire

Pour la distribution de ses supports de communication papier, la Municipalité a choisi de travailler en partenariat avec Acty Services, groupe économique solidaire au service des entreprises, des particuliers, des collectivités et des associations.

La mise en boîtes aux lettres des imprimés est effectuée par des salariés en insertion qui résident sur la commune.

Si malgré les efforts des personnes en charge de la distribution vous ne trouvez pas votre information municipale dans votre boîte, n'hésitez pas à contacter la mairie au 04 76 32 04 80 et à laisser votre adresse afin que nous vous fassions parvenir l'exemplaire qui vous manque.

Merci de votre bienveillance !



Un bus pour vous conduire au marché le jeudi matin

Heureux les usagers du bus municipal ! Chaque jeudi matin, le bus vient vous chercher chez vous et vous emmène en centre-bourg pour profiter du marché et des commerces locaux. Vos emplettes terminées, le bus vous ramène à domicile.

Ce service est gratuit et ouvert aux seniors de la commune. Pour en profiter, rien de plus simple, inscrivez-vous par téléphone au 04 76 32 04 80.



Impression sur papier recyclé

Papier recyclé Vous avez remarqué la nouvelle maquette de votre journal municipal. Mais avez-vous fait attention au papier que vous tenez entre vos mains ?

L'impression de ce magazine est désormais entièrement réalisé sur papier Nautilus. Ce papier est exclusivement composé de fibres recyclées et recyclables. Il est fabriqué selon un processus de production réduisant au maximum l'impact environnemental. Le papier Nautilus est certifié FSC (gestion responsable des forêts) et arbore l'Ecolabel européen.

Encore plus de raisons de le déposer dans le bac de recyclage bleu une fois que vous l'aurez lu !

La saison est aux travaux d'extérieur mais...

Il est interdit de brûler à l'air libre ou de brûler avec un incinérateur de jardin vos déchets verts.

Pourquoi ?

Brûler des déchets verts, surtout s'ils ne sont pas secs, dégage des substances toxiques pour les êtres humains et l'environnement (des particules fines notamment). Par exemple, brûler 50 kg de végétaux à l'air libre émet autant de particules fines que rouler pendant 14 000 km avec une voiture à essence neuve.

Il faut également tenir compte des possibles troubles de voisinage (odeurs ou fumées) et des risques d'incendie.

Que faire de ses déchets verts ?

Il est possible de les utiliser en paillage ou en compost individuel car ils sont biodégradables, c'est-à-dire qu'ils se décomposent avec le temps ou de les déposer à la déchetterie.

La bonne idée ?

Emprunter gratuitement le broyeur de végétaux du Sictom en le récupérant auprès des services techniques municipaux.

Retrouvez toutes les informations utiles sur www.sictom-morestel.com



Nouvellement installé sur la commune, créateur ou repreneur d'activités ?

Faites vous connaître auprès du service communication (communication@les-abrets-en-dauphine.fr) pour que votre activité figure dans le prochain journal municipal.



Une pause au paradis

Sophrologie - Salon de thé - Snack - Cosmétiques bio

Gaëlle Mocellin et Florian Overlack, sophrologue, vous accueillent pour une pause au paradis. Côté salon de thé, dégustez ou achetez une large gamme de thés, savourez crêpes, gaufres, paninis, smoothies 100 % fruits accompagnés de boissons fraîches.

Côté bien-être, découvrez un espace de vente de cosmétiques bio anti-gaspillage, de savons de Marseille au beurre de karité bio ou profitez de séances auprès des thérapeutes présents (sophrologie, réflexologie...).

35 rue Jean Jannin

09 86 54 02 68

unepauseauparadis38@gmail.com



Nouvelles activités

Au bonheur d'apprendre

Soutien aux devoirs

Dominique Bouvier, professeure de lycée depuis plus de 20 ans est formée à la pédagogie positive et à la communication non violente. Elle propose un accompagnement global et personnel des apprentissages.

Grâce à des outils pratiques, émergeront motivation, bonheur d'apprendre, de comprendre et de réussir.

Ateliers individuels, élaboration de cartes mentales, gestion du stress, identification des profils d'apprentissage, personnalisation de techniques qui seront mises au service des enfants et adolescents.

Ateliers sur rendez-vous les mercredis après-midi de 14h30 à 18h

06 49 19 07 92

aubonheurapprendre38@gmail.com

Un centre-bourg apaisé

Pour favoriser le commerce local et la vie de notre centre-bourg, le respect des zones de stationnement s'impose.

Les zones blanches vous offrent un stationnement longue durée quand les zones bleues sont dédiées aux stationnements de plus courtes durées.

De 9h à 19h, 30 minutes sont autorisées rue Gambetta et à proximité du rond-point dans les rues de la République, Aristide Briand et Victor Hugo ; toutes les autres zones bleues (signalées au sol ou par des panneaux) autorisent 2 heures de stationnement.

Pour signifier votre heure d'arrivée, vous trouverez des disques de stationnement chez vos commerçants et en mairie.

À compter du 15 novembre, à défaut de disque de stationnement mentionnant votre heure d'arrivée visible sur votre tableau de bord, vous pourrez être verbalisés.





Et si on se mettait au réutilisable ?

Cette photo, prise il y a quelques jours dans les rues de notre commune, au-delà d'une problématique de civisme, questionne notre consommation de produits jetables ou à usage unique.

Comment bien commencer notre transition vers le durable et réutilisable ?

Avec du tissu ! Plutôt que d'utiliser des masques jetables, pourquoi ne pas opter pour des masques en tissu autant que possible ?

Les occasions de remplacer le jetable par du tissu sont nombreuses : sacs en tissu réutilisables et lavables pour transporter nos courses, emballer nos fruits et légumes ou acheter en vrac, protections hygiéniques lavables, couches, langes et lingettes en tissu réutilisables et lavables...

N'hésitez pas à demander conseil auprès d'associations ou entreprises spécialisées : les ratés et les réussites de chacun nous aident tous à progresser ! Vous pouvez également consulter le site de la commune : www.les-abrets-en-dauphine.fr/developpement-durable.

Vous souhaitez développer des initiatives, êtes porteur de projet, cherchez des clés en faveur du développement durable ?

La Mairie peut vous fournir un appui technique.

Contactez Gwladys Martin au 04 76 32 04 80 ou par mail à : developpement-durable@les-abrets-en-dauphine.fr.

Entre bons voisins...

La saison des barbecues et des soirées piscine est terminée. Il n'en reste pas moins que les relations de bon voisinage commencent par le respect et l'application de quelques règles.

Luttons contre le bruit : respectons les horaires de travaux extérieurs et de bricolage

Par arrêté préfectoral, les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils, susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuse à gazon, tronçonneuse, perceuse, raboteuse ou scie mécanique, ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8h à 12h et de 14h à 19h30,
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h,
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

La taille des haies : bon sens et bon voisinage

Selon l'article 673 du Code civil, si des branches d'arbres, d'arbustes ou d'arbrisseaux de la propriété voisine avancent sur votre terrain, vous pouvez contraindre votre voisin à les tailler. Cette règle est applicable quelle que soit l'espèce d'arbres en cause (arbuste, rosier, grand chêne, etc.). Cependant, vous ne pouvez pas réaliser vous-même l'élagage.

La neige en question

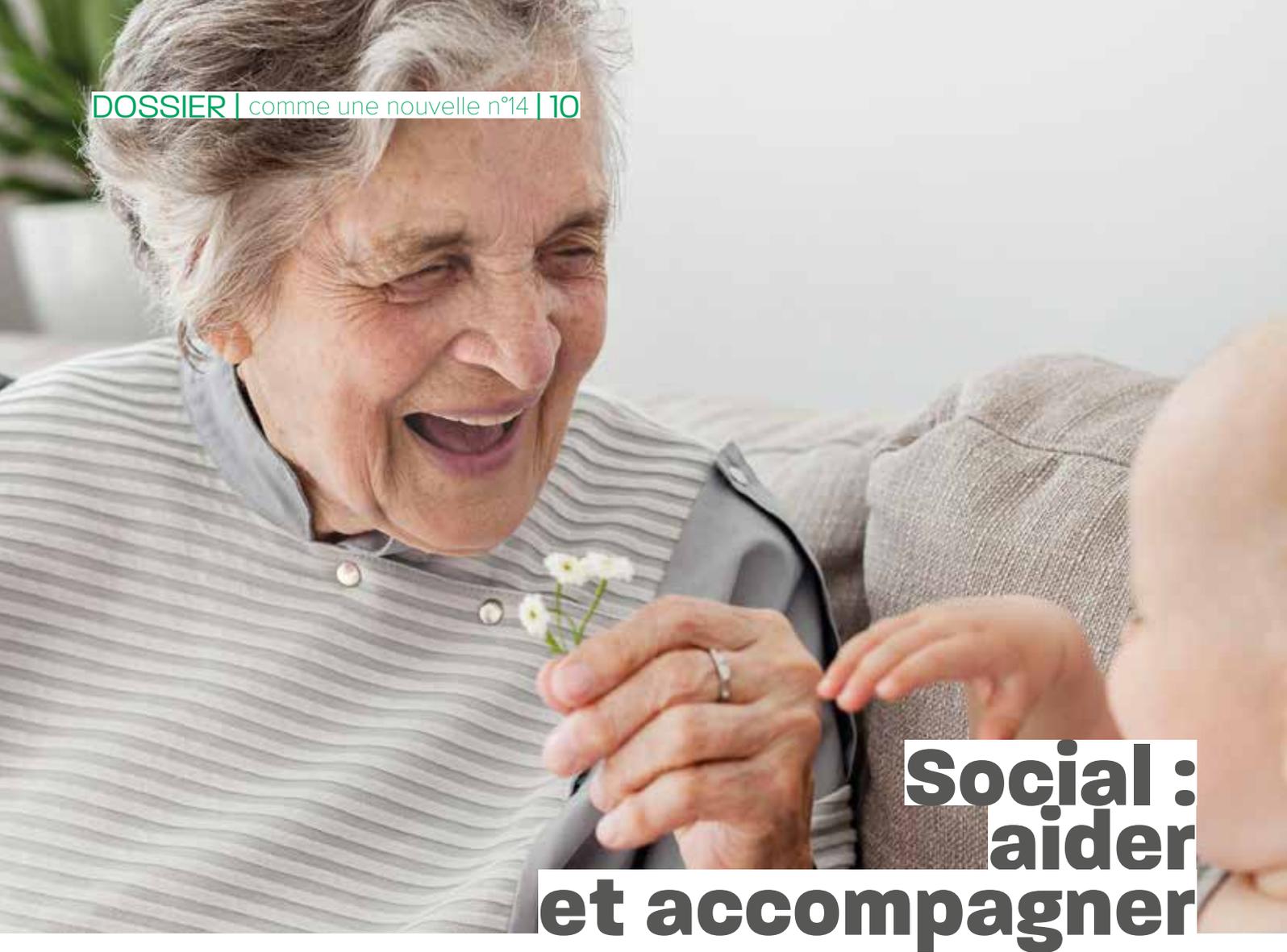
Les agents techniques municipaux sont chargés du déneigement des voiries communales (accès aux bâtiments communaux, cours d'écoles, trottoirs du centre-bourg).

Les voiries sont déneigées par ordre de priorité. Sachez être patients, retardez votre départ et anticipez !

Il appartient à chaque riverain de déneiger les abords de son habitation.

Prévoyez des équipements adaptés pour vos véhicules, ne les gardez pas sous des toitures ou des chenaux.

En cas de verglas, préférez l'usage de cendre, de sable ou de sciure de bois, produits plus écologiques que le sel.



Social : aider et accompagner

Les priorités des élus de la commission sociale sont nombreuses. Outre la recherche d'un médecin généraliste qui palliera la demande croissante de soignants sur la commune, de nombreuses actions à destination de nos concitoyens les plus vulnérables ou âgés nécessitent d'être pérennisées ou développées. Néanmoins, chaque habitant de la commune pourra, dans des moments de vie charnière, quel que soit son âge, trouver écoute et conseil auprès du CCAS.

La politique d'action sociale des Abrets en Dauphiné est regroupée en deux entités.

La commission sociale, composée de douze élus et élues, qui travaille à des projets et le CCAS (centre communal d'action social) qui est souverain quant aux décisions prises et appliquées.

Ce début de mandat est l'occasion de démarrer avec la composition d'un nouveau CCAS, compétent sur l'ensemble de la commune (et non trois CCAS distincts, comme précédemment).

Le rôle du CCAS

Établissement public communal, le CCAS constitue l'outil principal de la Municipalité pour mettre en œuvre les solidarités et organiser l'aide sociale au profit des habitants. Le CCAS lutte contre l'exclusion et soutient les personnes âgées et les personnes isolées... Le CCAS accompagne l'attribution de l'aide sociale légale et dispense l'aide sociale facultative (aide alimentaire par exemple).

Les dix-sept membres du CCAS

(huit élus et huit représentants d'associations d'aide aux personnes désignés par le Maire) veillent, sous la présidence du Maire, à la bonne accessibilité des aides sociales et développent des initiatives au niveau local pour lutter contre l'exclusion et soutenir les populations les plus fragiles.

De nombreux projets animent le CCAS et les élus qui font également partie des conseils d'administration du FAM Jean Jannin et de l'EHPAD Bayard.

Des avantages à tous les âges

Si le repas des anciens a été annulé cette année par précaution sanitaire, il est reporté au premier trimestre 2021.

La fin d'année sera tout de même l'occasion de la rituelle distribution des colis de Noël auprès de tous nos aînés de plus de 73 ans. Ce colis sera garni de produits locaux et savoureux pour adoucir les fêtes.

La carte senior (plus de 60 ans) et le chéquier jeunes (de 7 à 17 ans) vont être reconduits et permettront à deux tranches d'âge de soutenir l'économie locale. Ils seront dans les boîtes aux lettres des bénéficiaires dans les prochains mois.

Le transport de nos aînés au marché du jeudi matin, grâce au minibus communal est un service gratuit qu'il ne faut pas se priver d'utiliser pour faire ses courses en centre-bourg. Afin d'élargir le service, des études de faisabilité sont en cours pour la prise en charge de petits trajets, médicaux par exemple.

La commune continue également de proposer un service de portage de repas cuisinés au restaurant scolaire de Fitolieu à partir de produits bio et locaux pour l'ensemble des jours de la semaine.

En attendant de nouveaux projets à construire au service de la population...

04 76 32 04 80

C'est le numéro à composer pour toute demande relative aux actions du CCAS en matière d'aides sociales.



Valérie ARGOUD

Adjointe en charge
des affaires sociales

La commission sociale et le CCAS souhaitent par leurs actions futures contribuer à densifier le lien social et l'esprit de solidarité qui participent à la satisfaction de vivre aux Abrets en Dauphiné.

L'installation prochaine d'un praticien en médecine générale sur la commune est une priorité.

La commune ne figure pas parmi les zones de désert médical mais nos aînés, les jeunes familles ou nos concitoyens isolés devraient pouvoir consulter un médecin à proximité de leurs domiciles.

Les élus de la commission sociale, dont le Docteur Jean-Luc Traversa, médecin généraliste à la retraite et Lucie Iobbi-Nivol, docteur en pharmacie, construisent actuellement un dossier d'agrément qui sera présenté à l'ARS.

Cet agrément sanctionnera la viabilité de l'embauche d'un médecin salarié au sein d'une maison médicale communale.

Il permettra à la Municipalité de lancer le recrutement d'un praticien. Commence donc un travail soutenu pour vos élus afin de voir aboutir ce projet au plus vite.

Associations : lieux de tous vos possibles

Terreau de la vie locale, les associations et la valorisation de leurs activités, sont au cœur des préoccupations de l'équipe municipale. Tour d'horizon des enjeux du mandat.

Les associations sont les acteurs incontournables du dynamisme de notre commune. Elles animent le quotidien de notre territoire et valorisent celle-ci à l'extérieur où leur image rayonne par delà les évènements ou les victoires sportives.

Leurs activités sont dorénavant encadrées transversalement par deux commissions municipales : la commission associations et équipements et la commission vie locale et animation. Ces commissions, dont les projections de travail pour améliorer le quotidien des associations s'entendent sur les six années à venir, ne manquent pas d'idées pour améliorer le soutien aux associations.

Renforcer la consultation et les liens

Le rythme des associations est ponctué par la rentrée scolaire, les manifestations à organiser, ou encore les calendriers de compétitions sportives. Chaque club et structure a sa propre temporalité et il est parfois difficile de se poser pour faire le point sur son fonctionnement, sur les soutiens qui manqueraient, sur les réussites, sur les attentes des adhérents...

La commune, dans les prochains mois, proposera un calendrier de rencontres.

Invitées par domaines d'activités (sport, art et culture, loisirs et environnement), les associations seront conviées à des réunions

informelles qui permettront à tous de se rencontrer, d'échanger, de partager, de débattre et d'envisager des thématiques de travail.

Trois rendez-vous spécifiques seront proposés en plus de la réunion annuelle qui regroupe toutes les associations.

La vie associative au centre de notre quotidien

Pour que les habitants de la commune soient informés en temps réel des actualités des associations, la commune travaille à un blog, outil numérique qui permettra à chaque structure de bénéficier d'une visibilité immédiate sur les supports de communication de la Mairie.



La commune souhaite mettre les associations au centre de leur environnement. Une étude est en cours pour la création d'une salle multi-activités au parc Bisso. Elle accueillera les activités gym, gym douce, pilates, yoga et bien-être et permettra de désengorger les autres salles dont les plannings d'accueil d'activités sont à repenser pour une meilleure gestion des structures.

Adapter, réhabiliter, construire des lieux centraux

Les structures d'accueil des associations sont le point central des préoccupations des élus.

Si l'entretien des salles reste prioritaire, certains de nos équipements et leur utilisation demande une réflexion poussée.

Le parc Bisso deviendra bientôt central par la concentration des équipements (pump track, piscine, parcours santé, future salle d'activités, local jeunes...).

Néanmoins, le site dédié aux associations à La Bâtie-Divisin mérite une réelle réhabilitation.

Au niveau de ses accès mais également de son pôle d'accueil associatif. Favoriser la pratique et la diffusion du théâtre, accueillir du public, installer un terrain multisports, établir des connexions avec le stade voisin sont autant de pistes de travail nécessaires à la valorisation et à la fréquentation du site recugnot.

VOTRE ASSOCIATION EST DOMICILIÉE SUR LA COMMUNE ?

Faites vous connaître pour être invité aux réunions, référencé sur le site Internet...

Envoyez un mail à mairie@les-abrets-en-dauphine.fr



Ludovic LEPRÊTRE

Adjoint en charge des associations et des équipements

Les associations sont une des forces de notre territoire et, dans une relation collaborative et concertée, nous souhaitons les soutenir dans leur développement.

La priorité des élus qui m'entourent, Chantal Nelaton et Jean-Marc Fugier, et de l'ensemble du Conseil municipal est d'apprécier la diversité des associations de notre territoire et de leur apporter les moyens de pratiquer, d'accueillir et d'évoluer au sein de notre territoire.

Néanmoins, nous ne connaissons pas et ne pouvons pas connaître toutes les associations et tous leurs représentants.

La commune recense plus de 100 associations, ce qui dénote d'une richesse infinie et d'un investissement des habitants dans leurs pratiques associatives.

Devant une telle diversité, comment répondre, dans l'intérêt général, aux besoins et spécificités de chacun ?

Rencontrer, échanger, débattre, sonder sont les principales motivations des élus à l'organisation des petits déjeuners associatifs.

Au plaisir de vous y croiser !





Égalité des chances et citoyenneté

Les affaires scolaires sont un axe de travail en perpétuelle évolution.

Satisfaire à cette évolution est l'assurance de donner un cadre structurel et éducatif qui permettra aux élèves comme aux enseignants d'évoluer dans un environnement propice à l'apprentissage.

Le challenge est à la hauteur des ambitions de la commune pour ses jeunes élèves en classes primaires. Comment donner les moyens à chaque école des Abrets en Dauphiné, de répondre de manière égalitaire aux besoins de chaque structure ?

C'est la réflexion que va mener la Municipalité tout au long des prochaines années. Il s'agira de proposer, de pérenniser, d'améliorer, d'harmoniser les interventions de la commune, tant sur le temps scolaire que périscolaire.

Les bâtiments

Les écoles recugnottes ont bénéficié ces dernières années de travaux d'amélioration dans

leurs accès et leurs superficies.

Depuis la rentrée, l'école élémentaire profite d'un nouvel espace en étage du bâtiment.

En effet, la Mairie a accédé à la demande de la direction de l'école en octroyant l'usage d'une nouvelle surface (louée jusqu'ici) qui permet l'aménagement d'un bureau pour la direction, d'une salle des maîtres et d'un espace pour les intervenants du réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté (RASED).

À Fitolieu, le chantier de l'école du Mâcle se terminera avec la rénovation de l'école pré-existante et l'aménagement des voiries et parvis.

Le regroupement des écoles des Dauphins, Tazieff et Tabarly,

souvent évoqué comme une nécessité, va faire l'objet d'études poussées, afin de développer un projet cohérent, dans son environnement mais également dans la gestion du patrimoine bâti existant.

La restauration scolaire

La mise en place de la cuisine centrale qui produit les repas des élèves futiliards et recugnottes connaît un succès grâce à la qualité des repas cuisinés sur place à base de produits bio et/ou locaux.

Néanmoins, les tarifs appliqués dans les deux écoles sont différents. Dans un souci d'harmonisation des tarifs à moyen terme, une première

augmentation de 0,30 € va être opérée en janvier 2021 pour les repas servis à Fiti lieu. Interrogés dans différents questionnaires de satisfaction ces derniers mois, les parents fitiliards se sont déclarés prêts à absorber cette somme pour participer à la démarche environnementale dont bénéficie leurs enfants. À La Bâtie-Divisin, le prix du repas reste pour l'instant supérieur car il englobe le coût du transport et l'amortissement des équipements (liaison froide, réchauffage).

Les écoles des Abrets continuent d'être livrées par le FAM Jean Jannin pour qui la préparation des repas représente l'embauche de personnel dédié.

Les dotations par élève

Afin de permettre à chaque élève de bénéficier des mêmes possibilités dans les activités proposées par son école (pour son fonctionnement ou pour les sorties scolaires par exemple), la commune souhaite harmoniser à l'ensemble du territoire le montant des dotations par élève. Cette mesure permettra une gestion plus fine des budgets alloués aux écoles et sensibilisera chacun aux contraintes et besoins des enseignants.



Hélène PÉGOUD

Adjointe en charge
des affaires scolaires

La charte établie lors du regroupement des trois communes gardait les fonctionnements singuliers de chaque école dans les communes historiques. Nombre d'améliorations, fonctionnelles comme structurelles, ont été opérées ces dernières années, répondant aux besoins de chaque établissement.

Aujourd'hui, la volonté des élus, sur toute la durée du mandat, est d'harmoniser les interventions communales au sein des écoles.

Pour cela, mon rôle d'adjointe aux affaires scolaires se veut centralisateur et moteur de la politique éducative de la commune. Pour maintenir la proximité nécessaire à une collaboration efficace entre la Mairie et les équipes enseignantes, chaque directeur et directrice d'école peut compter sur l'implication d'un élu référent par établissement.

Ce schéma de travail au bénéfice de nos écoles et de leurs usagers favorisera grandement la réussite de nos projets

**Les projets pour
les prochaines années
visent à accroître
l'égalité des chances.**

**Nous souhaitons donner à chaque
enfant les moyens de s'épanouir
dans son école
tout en développant
des valeurs citoyennes.**



Nouvelle offre locative senior

Composée de professionnels d'horizons différents, Résidences Héraclide® naît en 2019 de la volonté de valoriser les conditions d'accueil et de vie de nos aînés, dans un souci permanent de bien vieillir. La société construit actuellement une résidence aux Abrets en Dauphiné.

Le chantier a démarré récemment aux premiers numéros de la rue Bayard. Dédiée à l'accueil des seniors et des personnes en situation de handicap, cette résidence ouvrira ses portes dans le courant de l'année 2021 et commercialise actuellement ses logements.

Basée sur un principe de proximité, la construction se composera de 22 logements T2 et T3, de 45 à 66 m².

Chaque logement, indépendant, permettra à ses occupants de mener une vie autonome. Les logements adaptés, à proximité des commerces et du centre-bourg, permettent une vie sociale préservée dans un environnement familial.

Chaque résident bénéficiera d'un accès à l'extérieur et d'une place de stationnement.

L'originalité de l'offre résulte de l'ensemble des services proposés par les Résidences Héraclide®.

En plus de la jouissance de son logement meublé et sécurisé, chaque locataire pourra bénéficier de nombreux services : fourniture de linge, entretien ménager, ligne téléphonique prioritaire 7 jours sur 7, animations dans les parties

communes de la résidence...

Ce panel de services est complété par une présence humaine au quotidien, de jour comme de nuit, dans la résidence, présence qui saura rassurer locataires comme familles.

La résidence Héraclide semble être une solution singulière et adaptée pour que nos aînés puissent continuer de vivre sur le territoire abrésien, à proximité des leurs et de leurs familles, en toute sérénité.

RÉSIDENCES HÉRACLIDE®

ATRIUM

Lot 1

37 avenue de Gramont

03 200 VICHY

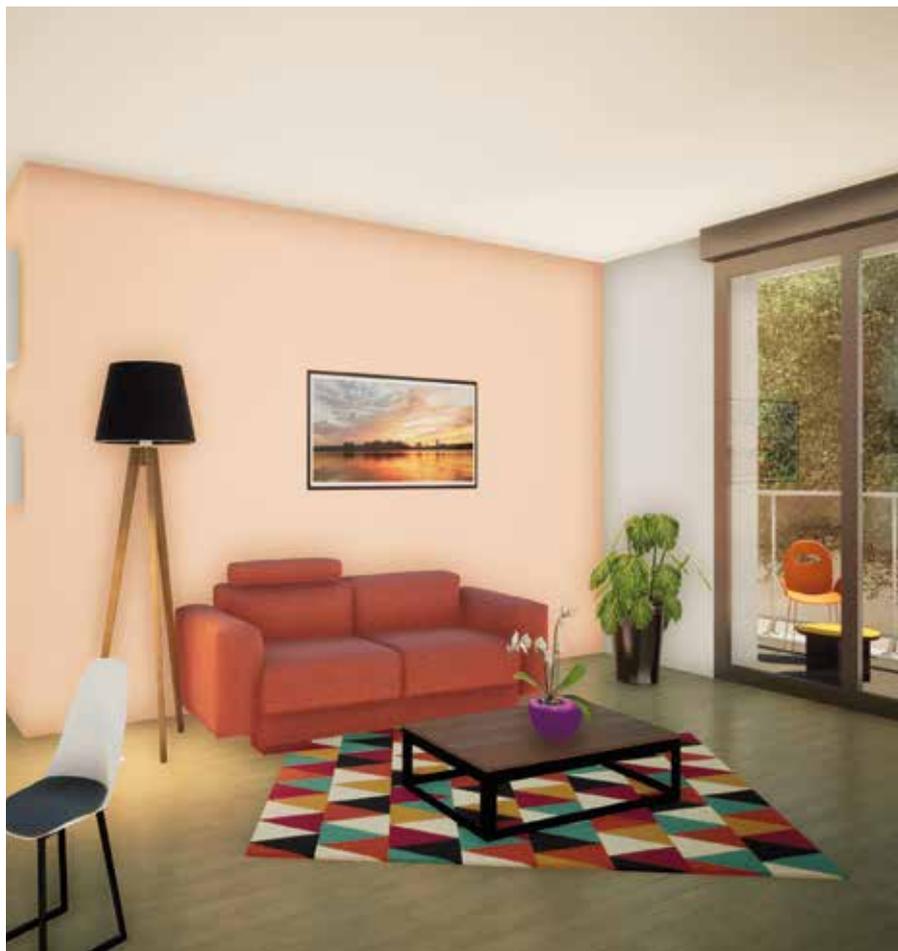
contact@heraclide.fr

www.residences-heraclide.fr

Renseignements

04 43 03 27 61

06 31 46 20 66



Dag [dé]colle

Artiste [dés]affichiste, le fitiliard Dag déconstruit des souvenirs arrachés à la rue pour créer des tableaux qui s'inscrivent dans une tendance « upcycling » des plus contemporaines.

Des affiches décollées dans l'espace public, de la patience et de l'inspiration : le travail graphique de Dag est une plongée dans les instantanés du spectacle vivant. La nostalgie de l'affichage sauvage, d'un lieu, d'un moment est fixée dans plusieurs épaisseurs, donnant une nouvelle dimension à la lecture des événements.

Dag décolle, découpe, puis recolle et donne naissance à une nouvelle œuvre, originale et sensible.

Les publics scolaires, résidents de l'EHPAD et adhérents de la MJC seront accueillis par l'artiste pour des temps dédiés ; venez en famille profiter de cette exposition étonnante !

Exposition [Dé]collages par Dag

Du 27 octobre au 7 novembre
du mardi au vendredi de 15h à 19h et
les samedis de 14h à 19h

Vernissage vendredi 30 octobre à
19h | DJ set Goodka + performance
hip hop

Salle des fêtes - entrée libre

Facebook : dag _ underprocess



C'est par leurs prénoms que les enfants les interpellent.

À la garderie, à la cantine ou dans la cour, elles sont leurs repères.

Elles s'appellent Aurélie, Éliane, Raphaëlle, Sylvie, Odile, Laetitia, Delphine, Angélique, Marianne, Anne-Marie, Virginie, Béatrice, Christine, Sonia, Emilie, Sylvie, Séverine, Stéphanie, Fabienne, Gabrielle, Marie-Ange, Nadège, Jennifer et Christine.

Au quotidien, elles font équipe. ATSEM ou occupant les fonctions

d'ATSEM, encadrant les temps récréatifs ou de restauration, elles forment une entité soudée dans chaque école, afin de maintenir un équilibre quotidien auprès des enfants. Elles constituent une autorité bienveillante dans les tâches d'un quotidien scolaire dense et intense. Elles lacent ou aident à lacer des chaussures, elles consolent, elles écoutent, elles recueillent les émotions et surtout elles partagent. Elles sont les adultes de leur monde d'enfants, leurs amies souvent et les alliées du développement des capacités d'apprentissage de vos

enfants.

Les agents municipaux travaillant dans les écoles apportent aussi une assistance technique et pédagogique aux enseignants.

Elles les assistent pour l'accueil et l'hygiène des enfants et assurent la propreté des locaux et du matériel de la classe.

Concernant la propreté des locaux et du matériel, l'année 2020 est une adaptation chaque jour renouvelée.

Afin de respecter les protocoles sanitaires, l'ensemble des ATSEM et assimilées, bouscule leur manière de travailler. Temps

L'école pour la vie



Élections des délégués de classe à Haroun Tazieff

Chaque classe organisera régulièrement des conseils afin de discuter des problèmes rencontrés ou bien faire part d'améliorations souhaitées. Nos délégués représentent la classe lors des réunions avec la directrice de l'école. Ils doivent faire un compte-rendu à leur classe de ces réunions.

Sortie théâtre

Lundi 2 novembre : les CE et CM recugnots iront au théâtre Jean Vilar de Bourgoin-Jallieu pour découvrir le spectacle Le chaperon Louche.

allongé dans l'accueil des enfants, port du masque, désinfection des lieux de passage et points de contact plusieurs fois par jour... elles prennent soin au quotidien d'appliquer les directives pour la sécurité de tous, tout en gardant leur large sourire derrière leurs masques.

Les interactions visuelles avec les enfants sont peut-être ce qui leur manque le plus ces derniers temps. Les plus petits par exemple, sont très réceptifs aux émotions véhiculées sur le visage, aussi pour pallier ce manque, elles continuent de déborder de bonne humeur et de bienveillance.

Ces deux qualités ont été primordiales pendant la durée du confinement. Malgré l'incertitude de cette période elles ont continué d'accueillir les enfants des personnels soignants avec le plus de « normalité » possible. Parce qu'assurer la sécurité des enfants, dans le cadre scolaire et périscolaire, reste leur priorité. Qu'elles en soient remerciées.



« Le Grand Nord » à La Bâtie-Divisin

Tout au long de l'année les élèves recueils suivront Sébastien Dos Santos et ses chiens de traîneau à travers son périple : visionnage de films, échanges avec lui, travail dans les classes autour de l'habitat, la faune et la flore du Grand Nord, la vie dans un milieu différent du nôtre, ateliers à l'école avec Sébastien et ses compagnons de route.

Retour au jardin à Tazieff

L'année dernière des mangeoires et des niochirs avaient été construits et installés dans la cour. Le compost est toujours en activité et cette année, il sera utilisé pour notre jardin.

Nous avons planté en septembre des herbes aromatiques. Nous planterons aussi en octobre et après la pause hivernale, nous reprendrons notre activité jardinage au printemps.



Naturellement son genre

Stéphanie Buffevant aurait pu naître un ballon aux pieds.

Présidente de l'ASF Bourbre, sa vie, professionnelle comme associative, est dédiée à la pratique sportive.

Travaillant au quotidien pour le développement de son club, le bien-être de ses adhérents et la valorisation de son territoire, elle souhaite faire entendre des valeurs de partage, de respect, de fair-play, d'acceptation et de mixité.

But !

Club emblématique de notre territoire, l'ASBF voit le jour en 1991, de la fusion des AAEF de Fitolieu et FCA des Abrets.

C'est au sein du club que Stéphanie débute le football à l'âge de 4 ans.

Elle côtoie ses aînés avec les joueurs de la génération de son papa et, sur les terrains, court avec ses pairs masculins, au sein d'équipes mixtes jusqu'au début de son adolescence. Bien qu'élargie depuis, la législation de la FFF (fédération française de

football) n'autorise pas les jeunes à jouer en équipe mixte après la catégorie U13 (13 - 14 ans).

Stéphanie rejoint l'équipe senior féminine (qui va prochainement célébrer 45 années sur les terrains de la commune) et continue son parcours au club jusqu'à intégrer le bureau de l'association, à la commission sponsoring par exemple.

La vie associative est difficile et l'implication de chaque bénévole est induite par une motivation collective. L'ASFB perd peu à peu des joueurs et ses dirigeants ne

parviennent pas à maintenir la dynamique du club. Devant ces difficultés et malgré la réticence de son père, Stéphanie décide de se présenter à la présidence du club.

Elle entame cette année sa troisième saison à ce poste.

Elle est entourée de deux autres joueuses aux postes de secrétaire et trésorière, continuant d'évoluer, crampons aux pieds, avec l'équipe senior en championnats et derby. Aujourd'hui, son objectif pour la structure et ses joueurs est

que tous continuent de porter les valeurs familiales du club et l'exemplarité sur les terrains, à domicile ou à l'extérieur.

En tant que présidente, qui a du trouver son équilibre entre le terrain et le bureau, Stéphanie Buffevant est fière que l'ensemble du bureau, membres administratifs et sportifs, reste entièrement bénévole, animé par la passion de la transmission et du partage.

La gestion fine d'un budget annuel de 30 000 €, entièrement dédié aux quelques 130 licenciés du club permet à Stéphanie, cheffe d'orchestre d'une équipe soudée, d'envisager avec sérénité le prochain challenge du club.

**“ Une gonzesse,
ça ne devrait pas
être sur un terrain de foot. ”**

*phrase entendue
au bord des terrains (et ailleurs)*

Aux côtés du club ami l'USP de Pont-de-Beauvoisin, l'ASBF souhaite créer un groupement 100 % féminin pour encadrer des joueuses dès leur plus jeune âge et leur permettre une évolution sportive au sein d'une même entité.

Bien que le football féminin bénéficie d'une exposition médiatique grandissante, il reste de nombreuses barrières à dribbler, de nombreux parents ne sont pas encore convaincus que leurs filles aient leur place sur un terrain. Car quel que soit leur âge, les filles sont des joueurs comme les autres et il est hors de question, pour l'ensemble des joueurs de l'ASBF de s'entendre dire le contraire.

Dès 5 ans et jusqu'à l'âge qui vous plaira pour jouer au foot, rejoignez l'ASBF !
www.asfbourbre.com

Le foyer des jeunes vous attend salle Vercors

Stretching (lundi 9h45 à 10h45), gym tous niveaux (mardi 10h et 17h à 20h) pilates (mercredi 18h à 20h), danse avec Fa si la danser, le Foyer des jeunes vous attend salle Vercors.

Les inscriptions se font sur place.

Soyez tous et toutes les bienvenu(e)s !

Nouvelle saison au Basket Club Les Abrets

Les licenciés du BCLA ont repris le chemin des terrains, dans le respect des règles sanitaires.

L'encadrement sportif est assuré par Paul Nadaux, notre entraîneur salarié, qui a validé son BPJEPS en juin. Félicitations à lui !

Tout joueur qui souhaite tester le basket est le bienvenu. Nous proposons toujours deux entraînements gratuits avant de prendre sa licence. Nous recrutons notamment des U13F (2008-2009). Nouveauté cette année : une équipe loisirs s'entraîne tous les vendredis de 21h30 à 23h. N'hésitez pas à venir les rejoindre !

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Paul au 07 66 61 39 86 ou par mail à basketlesabrets@gmail.com.

La pierre du ciel

Comme toutes les associations sportives ou culturelles, l'association pierre du ciel a souffert des restrictions dues à la crise sanitaire. Que tous les adhérents et leurs amis ne s'inquiètent pas, le dynamisme freiné en cette année difficile, est toujours présent. La date de l'assemblée générale qui aura lieu en janvier sera publiée dans la presse locale et nous formulons les vœux en cette fin d'année, que tout aille le mieux possible pour chacun d'entre vous, et que l'on puisse se retrouver en bonne santé dès de le début 2021 pour de nouvelles activités, de nouvelles retrouvailles.

Les amis de Louis Franchon

Lors des journées du patrimoine, Les amis de Louis Franchon ont proposé une exposition de plus de 82 tableaux, dessins et gravures mais aussi du matériel photographique, des livres et des manuscrits inédits de l'écrivain et peintre abrézien. Les amis de Louis Franchon vous convieront très prochainement à de nouveaux événements.



Ils arrivent...

Maylone GUIGNIER né le 31 décembre 2019
Emy SALTARELLI née le 10 janvier 2020
Esra FADHLOUN née le 15 janvier 2020
Line ZARKA née le 23 janvier 2020
Carmen RABATEL née le 24 janvier 2020
Lyssio DUGAS MARTINATO né le 25 janvier 2020
Milena PAGLIARA née le 31 janvier 2020
Sara NIAR née le 8 février 2020
Robin MILLON né le 9 février 2020
Enaël RAVAONIRINA né le 14 mars 2020
Thémis POMERET né le 19 mars 2020
Marion CLAVEL née le 21 avril 2020
Maxime CHANOURDIE né le 8 mai 2020
Ayann RÉGNIER BOUTON né le 12 mai 2020
Maxence BELLEMIN LAPONNAZ né le 21 mai 2020
Léo TINTELIN né le 27 mai 2020
Aaron BARBAROT né le 8 juin 2020
Benjamin & Juliette HERLIN nés le 8 juin 2020
Ethan BATTEMBERGER né le 12 juin 2020
Darhyl THEOBALD né le 19 juin 2020
Mylann GHEZAL né le 22 juin 2020
Inès PADILLA née le 1^{er} juillet 2020
Valentina DI CARLO née le 24 juillet 2020
Zakarya SIDIBÉ né le 24 juillet 2020



Ils s'aiment...

Aurélie HEINRICH & Emmanuel ARGOUD
le 11 juillet 2020
Titaina DAMIDOT & Michel GAGNIEU
le 18 juillet 2020
Elodie GAUDIN & Cédric MOULART
le 1^{er} août 2020
Marion SERVAGE & Paul LOURDIN
le 22 août 2020



Ils nous manqueront...

Alain DÉZELLUS décédé le 31 décembre 2019
Marthe MOUILLON décédée le 9 janvier 2020
Jean-Louis MORO décédé le 10 janvier 2020
Bernard BELMONT décédé le 14 janvier 2020
Henri BOTTE décédé le 15 janvier 2020
Marguerite REYNAUD décédée le 16 janvier 2020
Simone ARTAUD décédée le 17 janvier 2020
Ludovic LEROY décédé le 19 janvier 2020
Aleth RECORDON décédée le 23 janvier 2020
Charles ARNOL décédé le 26 janvier 2020
Jean-Baptiste CLEYET MAREL
décédé le 29 janvier 2020
Huguette DUMAS décédée le 3 février 2020
Lucien NÉMOZ décédé le 14 février 2020
André DUMOULIN-MONIER
décédé le 18 février 2020
Gabriel RABATEL décédé le 18 février 2020
Christophe SEIVE décédé le 23 février 2020
Jean-Michel PAQUIET décédé le 24 février 2020
Andrée BARNY décédée le 25 février 2020
Josiane RIVIER décédée le 26 février 2020
Crédo SETTIN décédé le 1^{er} mars 2020
Patrice SEIGLE décédé le 9 mars 2020
Lucien ANDRÉ décédé le 14 mars 2020
Colette FERNEY décédée le 15 mars 2020
Madeleine JACQUIN décédée le 29 mars 2020
Lucienne ODDOUX décédée le 29 mars 2020
Guy VASSEROT décédé le 18 avril 2020
Louise PINSART décédée le 20 avril 2020
Céline BLANCHON décédée le 26 avril 2020
Louise PAVIS décédée le 30 avril 2020
Antoinette DUFRESNE décédée le 14 mai 2020
Yves TOQUET décédé le 18 mai 2020
Aimé PRIMAT DIT PEYRARD décédé le 25 mai 2020
Albert SEIGLE décédé le 28 mai 2020
Joël MILLON décédé le 14 juin 2020
Raymonde GIRAUD décédée le 17 juin 2020
Raffaële TRIVELLI décédé le 18 juin 2020
Simone BARRAL décédée le 20 juin 2020
Jean François THONIEL décédé le 20 juin 2020
Renée MARY décédée le 5 juillet 2020
Jean-Louis CONDRO décédé le 7 juillet 2020
Adrienne GROSJEAN décédée le 7 juillet 2020
Daniel GUINET décédé le 2 août 2020



Horaires de vos mairies

Depuis le 1^{er} septembre, les horaires de vos mairies s'adaptent aux besoins de l'ensemble de la population.

La mairie des Abrets en Dauphiné est ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h, le samedi de 9h à 12h.

La mairie délégué de Fitialieu est ouverte les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h.

La mairie déléguée de La Bâtie-Divisin est ouverte les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 13h30 à 17h.

Vous trouverez par conséquent toujours une mairie ouverte pour vos demandes de renseignements, inscriptions à l'école, contacts avec vos élus ou actes d'état civil.

Vous souhaitez rencontrer vos élus ?

Ils sont disponibles sur rendez-vous, contactez-les en appelant la Mairie ou depuis le site Internet www.les-abrets-en-dauphine.fr.

Une question ? Appelez le **04 76 32 04 80**.



Tous sur illiwap !

Événements, fêtes, incidents, coupure d'eau ou d'électricité, alerte météo, etc.

Recevez toutes les infos de la commune gratuitement et sans inscription directement sur votre téléphone en seulement 3 étapes !

Téléchargez l'application illiwap et laissez vous guider.

numéros utiles

Mairie des Abrets en Dauphiné
www.les-abrets-en-dauphine.fr

Accueil Les Abrets
04 76 32 07 80

du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
le samedi de 9h à 12h

Accueil Fitialieu
04 76 32 07 20

lundi, mardi, jeudi et vendredi
de 8h30 à 12h

Accueil La Bâtie-Divisin
04 76 32 07 35

lundi, mardi, jeudi et vendredi
de 13h30 à 17h

Sictom de la région de Morestel
04 74 80 10 14

www.sictom-morestel.com

Centre anti-poison 04 72 11 69 11
Pharmacie de garde 3915

SAMU 15
POLICE SECOURS 17
SAPEURS POMPIERS 18
NUMÉRO D'APPEL D'URGENCE EUROPÉEN 112
NUMÉRO D'URGENCE POUR LES PERSONNES SOURDES ET MALENTENDANTES (accessible par fax et sms) **114**



La mixité à l'école

En 1960, aux Abrets en Dauphiné comme ailleurs, la mixité commence à se généraliser dans les classes mais n'est pas obligatoire. En 1975, la loi Haby rend la mixité obligatoire dans l'enseignement public français.





L'âme de Tapon

Camille Penon a l'œil malicieux et le sourire discret. Elle possède une humilité propre à ceux et celles dont la vie a été plus que remplie, de rencontres, de malheurs, de douceur de vivre et de partage.

Et surtout, Camille Penon n'aime pas parler d'elle. Tout ce qu'on apprendra, pour ceux qui ne connaissent pas déjà Camille, c'est qu'elle

est née à Saint-André-le-Gaz. Après avoir rencontré son époux Daniel, ils rejoignent André, son beau-père, Au vieux Moulin, à Fitilieu en 1968. L'établissement familial est toujours très fréquenté, à proximité de l'étang de Tapon où pêcheurs et familles se retrouvent, offre sa « piscine » pour se rafraîchir mais surtout ses spécialités renommées. Les chants des fêtes de famille y résonnent autant que le doux gazouillement de la petite friture ou des cuisses de grenouilles qui cuisent.

À la mort d'André en 1977, Camille et Daniel garderont l'esprit de ce troquet sur plage pendant 30 ans. Qui n'a pas souvenir d'être allé boire une mousse ou un sirop sur la terrasse avant de gagner l'étang, canne à pêche sous le bras ? Qui ne s'est pas arrêté pour déguster une assiette de charcuterie « chez la Camille » ? Qui ne se remémore pas cette partie de boules, à l'ombre des platanes ?

Camille, elle, se rappelle des plats offerts à celui qui venait le ventre vide et qu'on pouvait aider. Elle raconte les inondations suite aux montées de la Bourbre, les 70 cm d'eau dans le bar... Elle se rappelle aussi les « malhonnêtes », qu'il fallait fermement reconduire à la porte tant qu'ils pouvaient encore marcher droit.

Veuve depuis 2007, Camille est aidée de ses deux fils, Raphaël et Christophe, et continue d'accueillir les clients chez elle. Sans faste, avec la plus grande simplicité, elle vous servira un sirop ou un verre de vin rouge. Elle s'assiéra sur sa chaise, contre la fenêtre et vous écoutera avec attention, son air malicieux et son sourire discret aux lèvres.

Elle, n'en dira pas davantage.

C'est pour cela que ce sont les autres qui parlent le mieux de leurs souvenirs à ses côtés.

Au vieux moulin - Chez Camille

loisir de pêche & bar | 1561 route de Tapon | 04 74 88 11 28



DU 27 OCTOBRE AU 7 NOVEMBRE

Exposition [Dé]collages
par Dag

Du mardi au vendredi de 15h à
19h, le samedi de 14h à 19h

Vernissage

vendredi 30 octobre - 19h

+ DJ Goodka + performance

hip-hop | Inscriptions à [culture@
les-abrets-en-dauphine.fr](mailto:culture@les-abrets-en-dauphine.fr)

Du 3 au 6 novembre, visites des
scolaires en présence de l'artiste

Organisation Mairie

Entrée libre | Salle des fêtes

MERCREDI 11 NOVEMBRE

Commémoration de
l'Armistice de 1918

Aux monuments aux Morts

10h10 Fitialieu

10h45 Les Abrets

11h30 La Bâtie-Divisin

JEUDI 19 NOVEMBRE

Soirée Beaujolais

Association Dix'tractiv

Dégustation et assiettes de
charcuterie/fromage avec
animation musicale

Local rue de la Laiterie route de
la Reverdière



VENDREDI 27 NOVEMBRE

Concert à domicile
Holy Bones solo

Musique folk americana au
domicile d'un habitant bénévole

Organisation Mairie

18h30 | Entrée gratuite |

Inscriptions sur www.les-abrets-en-dauphine.fr | prévoir chaises
et en-cas à partager après le
concert

DIMANCHE 6 DÉCEMBRE

Dégustation vente huîtres

Association Dix'tractiv

Pré-commandes conseillées au
07 67 91 69 10

À partir de 9h | Local rue de la
Laiterie route de la Reverdière

DU 8 AU 24 DÉCEMBRE

Quinzaine commerciale

*Association des commerçants et
artisans abrésiens*



SAMEDI 12 & DIMANCHE 13 DÉCEMBRE

11^e Marché de Noël

Sou des écoles La Bâtie

L'intégralité des bénéfices
sert à financer les projets
pédagogiques de l'équipe
enseignante.

Entrée libre | Salle des fêtes La
Bâtie-Divisin

TRIBUNE LIBRE

L'expression des groupes d'opposition est libre, dans les limites encadrées par l'article L.2121-27-1 du Code général des collectivités territoriales. Chaque groupe dispose d'une demie page à chaque publication municipale.

Bien vivre aux Abrets en Dauphiné

François Boucly, Marie-Blanche Perrin,

Noël Leca, Françoise Mathern-Degobert

Le groupe d'opposition n'a pas souhaité s'exprimer.

Alliance des trois communes

Claire Chuzel-Marmot, Sandrine Sibut,

Loïc Cécillon

Nous souhaitons vous informer que les membres de l'opposition issus de la liste de Claire CHUZEL-MARMOT sont partie prenante dans toutes les commissions afin d'émettre leurs idées et celles des citoyens qui les ont interpellés.



DU 18 AU 20 DÉCEMBRE

Marché de Noël

Association des commerçants et artisans abrésiens

Vendredi 18 décembre | 10h à 22h | 19h concert des Frères Jacquard offert par la Mairie

Samedi 19 décembre | 10h à 22h | 19h30 concert du groupe Equivox

Dimanche 20 décembre | 10h à 18h

Entrée libre | Place Éloi Cuchet



DU 16 DÉCEMBRE AU 3 JANVIER 2021

Patinoire

Association des commerçants et artisans abrésiens

Mercredi 16 décembre : 14h à 18h |

Jeudi 17 décembre : fermé | Vendredi

18 décembre : 16h30 à 22h | Samedi

19 décembre : 14h à 22h | Dimanche

20 décembre : 14h à 18h

Du lundi 21 au dimanche 3 janvier :

14h à 18h | Sauf les jeudis 24 et

31 décembre : 13h30 à 16h30 |

Fermeture les 25 décembre et 1^{er} janvier

Tarif 3€ les 45 minutes (patins compris - gants obligatoires) |

Place Éloi Cuchet



VENDREDI 18 DÉCEMBRE

Concert

Les Frères Jacquard

Trio de musiciens—chanteurs et improbables, Les Frères Jacquard proposent un spectacle qui mêle musique et humour, performances vocales, improvisations théâtrales, entre élégance vestimentaire et extravagance assumée.

Un show burlesque à la croisée du concert et du spectacle.

Organisation Mairie

19h | Entrée libre | Place Éloi Cuchet

EN JANVIER 2021...

VENDREDI 8 JANVIER

Vœux de la Municipalité
19h | Salle Vercors - Fitilieu

SAMEDI 9 JANVIER

Vœux de la Municipalité
19h | Salle des fêtes - Les Abrets

DIMANCHE 10 JANVIER

Vœux de la Municipalité
11h | Salle des fêtes - La Bâtie-Divisin

LES 9 & 13 JANVIER Broyage de sapins

Donnez une seconde vie à votre sapin !

Déposez vos sapins au point de collecte afin qu'ils soient broyés et réutilisés pour l'entretien des espaces verts de la commune.

Organisation Mairie

Samedi 9 janvier | 9h à 12h

Mercredi 13 janvier | 14h à 17h

Collecte au centre technique municipal 14 rue de la Liberté

La situation sanitaire liée à la propagation du Covid-19 peut apporter des restrictions ou des modifications dans l'organisation de tous les évènements. Tenez vous informés !

Suivez l'actualité de la commune sur www.les-abrets-en-dauphine.fr

PRÈS DE CHEZ VOUS



La Croix bleue

Érigée au Moyen Âge, la Croix bleue offre un panorama remarquable si vous tentez quelques pas sur le sentier qui lui fait face.

Intersection rue Adrien Bourgeat - chemin de la Croix bleue - route de la Chapelle



Retrouvez-nous sur notre site
www.les-abrets-en-dauphine.fr

Et sur notre page Facebook
www.facebook.com/lesabretsendauphine

Mairie des Abrets en Dauphiné
1 place Éloi Cuchet
38490 Les Abrets en Dauphiné
Tél. 04 76 32 04 80